

ISSN-P : 2312-7031
ISSN-L : 3078-8234

FACULTE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

ANYASÃ



Revue des Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Université de Lomé

Numéro 19
Décembre 2025

ANYASA

Revue des Lettres et Sciences Humaines

Université de Lomé

ISSN-P : 2312-7031 ; ISSN-L : 3078-8234

URL de la revue : <https://www.revue-anyasa.org>

Bases de référencement



ADMINISTRATION ET REDACTION DE ANYASA

Revue des Lettres et Sciences Humaines
Laboratoire de Recherches sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés
Université de Lomé

Directeur administratif de la rédaction : Professeur Messan VIMENYO

Comité scientifique et de lecture

Professeur Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Professeur Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)
Professeur Augustin K. DIBI (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Lazare POAME (Université Alassane Ouattara)
Professeur Marc Louis ROPIVIA (Université Omar Bongo)
Professeur Charles Zakarie BOAWO (Université Marien Ngouabi)
Professeur Issa Djarangar DJITA (Université de Moundou)
Professeur Azoumana OUATTARA (Université Alassane Ouattara)
Professeur Paul ANOH (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Delali Komivi AVEGNON (ENS d'Atakpamé)
Professeur Komi N'KERE (Université de Lomé)
Professeur Benjamin ALLAGBE (Université d'Abomey Calavi)
Monsieur Ludovic Baïsserné PALOU, Maître de Conférences (Université de Pala)
Monsieur Pessièzoum ADJOUSSI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Iléri DANDONOUGBO, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Nayondjoa KONLANI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Madame Koko Zébéto HOUEDAKOR, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Koffi KPOTCHOU, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Kodzo KPOFFON, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Eyanah ATCHOLE, Maître de Conférences (ENS d'Atakpamé)

Secrétaire de rédaction : Koku-Azonko FIAGAN (MC), Tel : +228 99762908, E-mail : azonkokoku@gmail.com

Contact :

BP. 1515, Lomé

Tél. : +228 90833419 / 90192589

E-mail : revue.anyasa@gmail.com ou anyasa@revue-anyasa.org

A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Éditorial

Le mot **Anyasa** prononcé Anyásã, à ne pas confondre avec ahɔhlɔ, désigne en éwé « intelligence » ou « connaissance ». Dans les textes bibliques, anyásã est mis en rapport synonymique avec núnya « savoir ». Pour le caractère scientifique des travaux et la dimension universelle des recherches, le vocable a été retenu pour nommer cette Revue des Lettres et Sciences humaines que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMEs)* se propose de faire paraître deux numéros par an. La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit de structure de publication spécialisés en Lettres et Sciences humaines dans les universités francophones de l'Afrique. C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2014 la revue Anyasa afin que chaque chercheur en sciences sociales trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Charte d'éthique

Pour veiller à l'intégrité des travaux et de la diffusion des recherches scientifiques, la revue Anyasa applique les règles éthiques de la présente charte. Nous encourageons les membres du comité scientifique et de lecture, les contributeurs et les évaluateurs à les respecter.

Engagements de la revue

Le comité de rédaction a pour priorité l'amélioration de la revue anyasa, ainsi que la publication et la diffusion en ligne d'un contenu scientifique concis, exigeant et éthique.

Rôles des évaluateurs

Les évaluateurs sont sélectionnés pour leur expertise scientifique. Ils sont chargés d'évaluer les manuscrits sur leur seul contenu, sans distinction de race, de sexe, de convictions religieuses, de nationalité, d'affiliation universitaire. Les avis rendus par les évaluateurs doivent être objectifs. Les évaluateurs sont tenus de signaler tous les articles ayant un rapport de similitude avec l'article soumis à la revue.

Publication

Les auteurs autorisent la diffusion de leur article au format papier et numérique sur le site web de la revue. Les auteurs garantissent à l'éditeur de l'originalité de leur contribution et lui assurent la jouissance entière et libre des droits ainsi cédés. Si leur article est co-signé par plusieurs auteurs, l'auteur principal doit être assuré de l'accord des co-auteurs au regard de la cession de droits. Les auteurs s'engagent également à avoir pris soin d'éviter tout plagiat.

AVIS AUX AUTEURS

1. Note aux contributeurs

« ANYASA » revue des lettres et sciences humaines, publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016). Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attaché), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique, Hypothèse compris) ; Approche méthodologie ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginaires, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginaires. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- 1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
 - 1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
 - 1.2.1. Troisième niveau (Times 11 gras, italique)**

1.2.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. Sy. 2008, p. 18) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement.

Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continu et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan, société, Paris, Gallimard, 352 p.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan, 156 p.

Sommaire

Géographie

FACTEURS ET ENJEUX DU RETOUR DE MARCHANDISES DE L'E-COMMERCE DANS LA RÉGION DU TCHOLOGO (COTE D'IVOIRE)	p. 1-17
<i>Céba Timothée KELY, Gaha Franck Olivier GUIHI, Bi Marie Richard Nicetas ZOUHOULA</i>	
DYNAMIQUE DE PRODUCTIVITE ET CAPACITE DE CHARGE DES PATURAGES A DAOUNA/REGION DE SEGOU (MALI).....	p. 18-32
<i>Abdou BALLO</i>	
CONDITIONS DE LOGEMENT : UN INDICATEUR DE LA VULNÉRABILITÉ DES POPULATIONS D'ABOISSO EN CÔTE D'IVOIRE.....	p. 33-50
<i>Vassamouka KONE, Gilles-Harold Wilfried MAI</i>	
PRODUCTIONS CACAOYERE ET CULTURE VIVRIERE : UNE ASSOCIATION CULTURALE COMME STRATEGIE DE DURABILITE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BONON (CENTRE-OUEST, COTE D'IVOIRE)	p. 51-64
<i>Guy Roger Yoboué KOFFI, Yao Privat KOUASSI, Komenan Gabin KOMENAN</i>	
ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE CULTIVABLE DANS LES VILLAGES D'ADIAHO ET DE TCHINTCHÉBÉ DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BONOUA.....	p. 65-81
<i>Babjo Julienne SOGBOU Epse ATIORY, Zohonon Sylvie Céline SERI Epse YAPI, Sidiki Youssouf COULIBALY</i>	
EVALUATION DE LA PAUVRETE ET STRATEGIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE.....	p. 82-98
<i>Adoum Younous MAHAMAT, Djibrine Souleyman ALI, Djidainairi Israël NON-NDE</i>	
ACTIVITES COMMERCIALES DE RUE ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE GOLFE 5 AU TOGO.....	p. 99-114
<i>Djiwonou Koffi ADJALO</i>	

Sociologie

- DIFFUSION DES MOTOS-TAXIS AU SÉNÉGAL ET ANALYSE DE QUELQUES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LEUR ESSOR.....
Abdoulaye NGOM p. 115-128

- DU DECLASSEMENT A LA DOMINATION : LA RECONQUETE DU POUVOIR PAR LA FORCE ET LA FABRIQUE D'UN ORDRE AUTORITAIRE AU TOGO (1991-2025).....
Adoté Akué AKPABIE, Solenko GNENDA p. 129-151

Sciences de l'éducation

- EFFETS DES CAPSULES VIDÉO SUR LES PERFORMANCES DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES URBAINES POST-PRIMAIRES ET SECONDAIRES AU BURKINA FASO.....
Céraphin Pegdwende OUÉDRAOGO, Windpouiré Zacharia TIEMTORÉ p. 152-166

- LA RELATION PÉDAGOGIQUE EN PÉRIL : ANALYSE DE L'IMPACT DES OUTILS NUMÉRIQUES SUR LE PROCESSUS ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE.....
Faïhoun Anselme HOUNYEVOU, Guillaume Abiodoun Chogolou ODOUWO p. 167-180

Histoire

- LE CIMETIÈRE COLONIAL FRANÇAIS DE BAKEL SENEGAL (1854 – 2020).....
Saliou Dit Baba DIALLO, Ambroise Djéré MENDY, Nicolas Serge Elisé SAGNA p. 181-197

Philosophie

- LA DERIVE DU POUVOIR POLITIQUE AU TCHAD DES ANNEES 1990 A NOS JOURS A TRAVERS UNE ANALYSE DE LA NOTION DE L'AMBITION CHEZ NICOLAS MACHIAVEL ?.....
Jean Michel MOUNGA MBAIDJE TAMBAYE p. 198-210

Psychologie

- SATISFACTION DANS LES ÉTUDES ET TRAVAIL
ACADEMIQUE PERÇU DES ÉTUDIANTS DE
L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO AU BURKINA
FASO..... p. 211-223

Yvonne KOUTOU ép. TIBIRI

Lettres modernes

- GUEHEKIA DE MECASSON DOUADELET : UNE ŒUVRE
PARSEMEE DE PROVERBES A STRUCTURE COMPLEXE... p. 224-236

Lagazane KAMAGATÉ, Ehouman Dibié Besmez SENY

- DECOLONIALITE DE L'ETRE ET RHETORIQUE DE LA
RECONCILIATION IDENTITAIRE AU BORD DE
L'OGOOUE..... p. 237-255

Marthe OYANE METOGHO

LE CIMETIÈRE COLONIAL FRANÇAIS DE BAKEL SENEGAL (1854 – 2020)

Saliou Dit Baba DIALLO, Ambroise Djéré MENDY, Nicolas Serge Elisé SAGNA
IFAN Ch. A. Diop, UCAD, Sénégal

Résumé : Ce travail est le résultat d'une mission de terrain menée à Bakel (est du Sénégal) et consacrée au « Cimetière colonial français de Bakel ». Il interroge l'histoire, la mémoire et le patrimoine colonial et postcolonial de cette infrastructure depuis sa création au milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours. La méthodologie s'est nourrie de prospections et d'examens minutieux des épitaphes et des tombeaux, parfois avec l'implication de personnes-ressources. Elle a nécessité, outre un entretien groupé, des entretiens semi-directifs individuels. Par ailleurs, elle met à contribution l'imagerie satellitaire.

Mots clés : Bakel, cimetière, colonisation, communauté catholique, patrimoine, Post colonie

Abstract: This work is the result of a field mission conducted in Bakel (eastern Senegal) and devoted to the "French colonial cemetery of Bakel". It examines the history, memory, and colonial and postcolonial heritage of this infrastructure from its creation in the mid-19th century to the present day. The methodology was based on careful exploration and examination of epitaphs and tombs, sometimes with the involvement of resource persons. In addition to a group interview, it required semi-structured individual interviews. It also made use of satellite imagery.

Keywords: Bakel, cemetery, colonization, catholic community, heritage, postcolony

Introduction

Du 18 au 28 août 2025, une mission scientifique a été menée à Bakel (ville située à l'est du Sénégal) par une équipe composée de Saliou Dit Baba Diallo (IFAN Ch. A. Diop), Ambroise Djéré Mendy (FLSH, UCAD) et Nicolas S. E. Sagna (IFAN Ch. A. Diop)². Cette mission avait comme objectif de collecter/recueillir des informations orales et d'identifier des traces écrites et matérielles qui mettent en lumière l'histoire, la mémoire

² Cette expérience du terrain a été rendue possible grâce au soutien matériel et financier de l'IFAN Ch. A. Diop. Soulignons l'apport central du collègue Papis Ndiaye (IFAN Ch.A. Diop). La bienveillance des autorités locales de Bakel a facilité le déroulement de cette aventure scientifique. Citons parmi elles le capitaine Diop (Camp Sada Ciré Timéra), le préfet Pouye, les employés municipaux Diop et Konaté. À cela, s'ajoute l'appui précieux des membres de l'Association pour la Revalorisation de la Culture et du Patrimoine dans le Département de Bakel : Abdoul K. Tandian (historien), Adama Traoré dit « Dallas » (conservateur), El Hadji Ndiaye (notable), Boubou Ndiaye (notable), Demba Ka (AREVAC), Idrissa Diarra (notable). Nous pointons également du doigt, en plus de la générosité d'Abdoulaye Diallo (historien), la contribution appréciable de la communauté chrétienne ayant à sa tête l'abbé Keita, le « doyen » Joseph Niassy, la mobilisation de Radio Jiida FM qui a assuré la vulgarisation médiatique de notre mission et la sympathie des habitants du quartier Guidimbalé (site du cimetière).

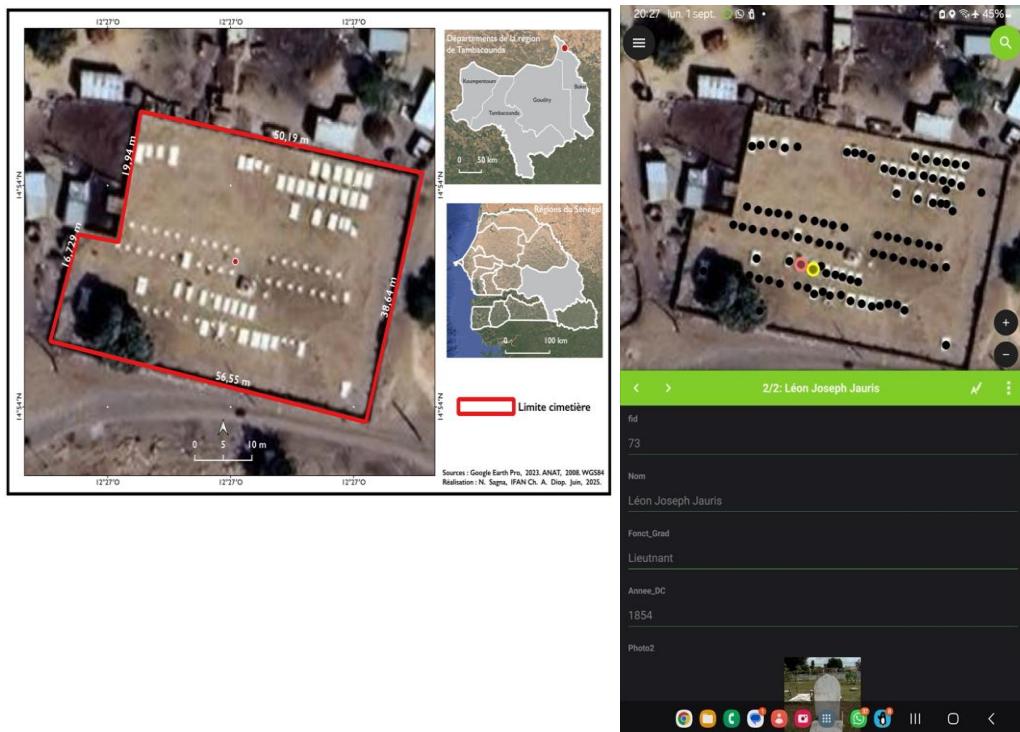
et le patrimoine du cimetière colonial français de Bakel, depuis sa création au XIXe siècle jusqu'aux années 2020. Ce travail de terrain amène à soutenir l'hypothèse d'une gestion plurielle, sélective et différenciée de la mort et de la phase post-mortem en colonie et en post-colonie.

La méthodologie s'est nourrie de démarches prospectives et d'examens minutieux des épitaphes et des tombeaux, parfois avec l'implication de personnes-ressources. Elle a nécessité, outre un entretien groupé, des entretiens semi-directifs individuels avec les acteurs locaux de profils divers. L'échantillonnage a permis de cibler les autorités locales (le commandant de la place d'armes du camp militaire Sada Ciré Timéra, le premier-adjoint au Maire, le sous-préfet), les représentants du mouvement associatif (tels que les membres de l'AREVAC), la communauté catholique de Bakel et les populations de Bakel. Sont également mobilisées des données d'archives privées, d'informations géographiques (la cartographie) et des photographies.

Ce travail fait la synthèse de la mission et expose les premières conclusions de ses résultats. Son objectif est d'examiner l'histoire du cimetière, et les constructions et enjeux mémoriels que suscite ce lieu. Il s'intéresse aux représentations, aux imaginaires, et aux rapports évolutifs des populations vis-à-vis du cimetière. Ce dernier permet de réinterroger l'histoire sociale de Bakel, du début de la deuxième moitié du XIXe siècle à nos jours. Le travail comprend trois parties. La première consiste en une présentation de données géographiques et techniques en lien avec le cadre spatial du cimetière. La deuxième porte sur la phase coloniale de la mise en fonctionnement du cimetière. Et la troisième partie explore la trajectoire sociohistorique du cimetière durant la période postcoloniale.

1. Le cimetière colonial français de Bakel : approche géomatique

Figure 1 : Localisation du cimetière colonial français de Bakel Figure 2 : Inventaire des tombes



Source : IFAN Ch. A. Diop

Le cimetière colonial français de Bakel est situé à Guidimpalé, quartier implanté au sud de Bakel. Les figures 1 et 2 nous renseignent sur sa géométrie et sa géographie. Dans un premier temps, grâce à l'imagerie satellitaire produite par Google Earth Pro et QGIS, nous avons déterminé sa superficie qui est de 1952 m² et inventorié les sépultures. Dans un second temps, nous avons procédé à une vérification grâce à nos observations sur le terrain et à QField. Le cimetière compte 97 sépultures visibles, dont 49 tombelles et 48 tombes. Sur les 97 sépultures, seules 8 datent des années 2000, les 89 autres remontent à la période coloniale. Ces dernières accueillent les restes mortels de soldats et d'administrateurs coloniaux. On peut penser que les officiers et administrateurs sont inhumés dans des tombes et les hommes de troupe dans des tombelles.

Figure 3 : Photo du Cimetière

Source : IFAN Ch. A. Diop, 2025

Cette image permet de constater que les tombes sont alignées dans le sens de la longueur du cimetière, espacées en moyenne de 2 m. Elle offre une meilleure visibilité de la typologie des tombes. Les moutons qui paissent à l'intérieur du cimetière et le tapis herbacé fournissent assez d'indices sur le délaissé de cet endroit par les populations locales.

2. Le reflet de la mort en colonie (1854-1900)

Nous étudions, ici, le moment et les circonstances à travers lesquelles le cimetière colonial français de Bakel a été érigé et les effets de son « visage ségrégué » qui fait figure de reflet de l'espace colonial.

2.1 Le cimetière colonial français : création et enjeux

L'histoire coloniale du cimetière est tributaire de la présence française dans le « Haut-Sénégal ». Dès lors, il est intéressant d'interroger de prime abord les circonstances dans lesquelles les Français se sont établis à Bakel. En effet, il faut remonter au XVIII^e siècle pour situer la présence française dans cette région notamment dans le cadre des échanges commerciaux et de la traite atlantique. Occupé puis fondé au XVI^e siècle par une famille N'diaye, originaire du Djolof, Bakel devient successivement comptoir de traite au XVIII^e siècle, poste militaire et escale de traite coloniale au XIX^e siècle et chef-lieu de cercle de l'administration coloniale. Au cours de ce siècle, cette cité subit une politique d'urbanisation et d'aménagement sans précédent, engagée par les Français dans le cadre de la conquête territoriale et politique du Haut-Sénégal (M. Chastanet, 1987 ; A. Bathily,

1989). Entre 1818 et 1886, le visage de Bakel changea de façon considérable (H. Zion, 1968 ; A. K. Tandia, 1972 ; S. Diallo, 2016). Plusieurs mesures furent prises pour la nouvelle ville coloniale : installation du Fort, création du quartier Guidimpalé, construction de Tours, aménagements des rues, intensification de l'activité commerciale, érection en chef-lieu administratif du cercle de Bakel, implantation de familles nombreuses et diverses, etc. C'est sans doute dans ce contexte que le cimetière a été érigé.

En se basant sur nos données de terrain et certains écrits, quelques hypothèses peuvent être soutenues sur la période et les facteurs ayant conduit la mise en place du cimetière. L'hypothèse première sous-tend l'existence d'un lien entre l'érection de ce lieu et la fondation du quartier Guidimpalé (en soninké : derrière les collines ou pierres). En effet il faudra rappeler que le terrain situé dans cet établissement humain a été acquis à la suite d'une convention tacite établie entre le Tounka (souverain) et les Français le 6 avril 1854. Les Français ont déboursé la somme de 500 francs, accompagnée d'une promesse de coutume annuelle versée au Tounka et non aux Ndiaye, un des puissants lignages de la ville. Dès lors, Guidimpalé est amené à porter le visage du projet colonial français à Bakel et dans le Haut-Sénégal (A. K. Tandia, 1972 ; S. Diallo, 2021). En même temps, l'observation de la stèle, dressée au milieu du Cimetière, renseigne sur les débuts de sa mise en place. Grâce à cette stèle représentée dans la figure 4 qui suit, on découvre une liste des personnes enterrées dans ce cimetière³. Établie en fonction des années de décès, celle-ci renferme les noms, prénoms, grades et dates de décès des défunt. Ainsi, l'année 1854 semble marquer les débuts du cimetière. Car, elle constitue l'année de décès d'un personnage central de l'histoire coloniale de Bakel. Il s'agit de Léon Joris, lieutenant du génie militaire et commandant de Bakel.

³ Cette liste est à prendre avec réserves. Car, jusqu'ici certaines questions sur elle sont sans réponse. Quand est-ce qu'elle a été faite ? Par qui ? Sur quelle base ? Est-elle réalisée à postériori (c'est probablement le cas) ? A-t-elle suivi une logique sélective ?

Figure 4 : La stèle commémorative érigée dans le milieu du cimetière



Source : Saliou Dit Baba Diallo, IFAN Ch. A. Diop, 2025

L'imposante sépulture de Joris témoigne de l'importance de sa stature dans l'architecture coloniale à Bakel. Les récits oraux font état d'un commandant qui alliait compétence militaire et « humanisme » envers les administrés. Il aurait tissé des relations « cordiales » avec les populations de Bakel et paraît-il qu'il serait tombé sous le charme de cette cité⁴. Il « aurait lui-même demandé à être enterré à Bakel »⁵. Il serait mort de la malaria⁶.

⁴ Il est important de rappeler quelques atouts de cette cité. En effet, le fleuve Sénégal constitue le principal atout de Bakel. On note la pratique séculière d'activités économiques tels que le commerce, la pêche et l'agriculture. Zone d'échanges et de contacts entre le Sahara et le Sahel, Bakel est aujourd'hui à cheval entre les Etats postcoloniaux du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. Cette cité est le symbole d'une véritable intégration régionale et sous-régionale africaine. C'est aussi le bastion de la migration sénégalaise vers l'intérieur du Sénégal comme à l'échelle internationale notamment en direction de la France. Toutes ces raisons font de cette ville une zone d'attraction et espace géostratégique de renom. Voir Saliou Dit Baba Diallo, 2021, *Wolofs et Français en pays soninké*, Paris, L'Harmattan.

⁵ A. Diallo, professeur d'Histoire et de géographie, 47 ans (né en 1978), entretien du 22 août 2025, Bakel.

⁶ A. Diarra, ancien directeur d'école et acteur culturel, 74 ans (né en 1951), entretien du 20 août 2025, Bakel.

Sur la stèle, le jour et le mois de son décès ne sont pas précisés pas plus que sa date de naissance. Sur sa pierre tombale, on peut difficilement lire qu'il a été Chevalier de la Légion d'honneur. Une distinction honorifique qui sanctionne l'exceptionnalité de son parcours. Une des quatre Tours qui ceinturent l'ancien Fort de Bakel est baptisée à son nom. Ce qui est important à retenir pour conforter notre hypothèse est que son décès coïncide avec la création du quartier Guidimpalé, par ricochet l'acquisition du terrain où est implanté le cimetière. On pourra dès lors se poser la question suivante : est-ce la notoriété de Joris qui a poussé l'administration coloniale à décréter l'acte d'érection d'un cimetière à Bakel ou est-ce le résultat d'une demande religieuse exprimée par la communauté des Missionnaires⁷ ?

Selon certains témoignages et écrits, plusieurs facteurs ont concouru à la mise en place du Cimetière colonial français de Bakel. Déjà, le choix de Guidimpalé n'était pas fortuit. Lorsque le territoire de Bakel fut annexé le 28 août 1855, Guidimpalé accueillit la communauté de traitants de Saint-Louis et devint le symbole de l'économie de traite de cette cité, voire de la région. En 1866, un pont est érigé en vue de faciliter la communication entre le nouveau quartier d'affaires et l'administration installée au Fort, assurant la sécurité des commerçants. À partir des années 1880, les maisons de commerce affluèrent à Bakel. On en décompte quelques-unes : Maurel et Prom, CFAO, Pellegrin et Frères, Buhan Tesseire, Déves et Chaumet, etc. (A. K. Tandia, 1972 ; S. Diallo, 2021).

Une fois que Bakel prit l'allure d'une cité urbaine et que le site de Guidimpalé soit définitivement acquis, un pressant besoin religieux surgit. Enterrer les morts devient un sujet pressant pour l'administration coloniale et la communauté des missionnaires. Le coût du transfert vers la métropole, la difficulté à prendre en charge les malades décédés (depuis 1887 Bakel devint le dépôt des malades du Soudan) et les nombreuses pertes humaines dans les combats deviennent des arguments salutaires pour convaincre l'administration coloniale sur l'idée de la création d'un cimetière. Il faudra noter également que l'érection du cimetière correspond à la période de confrontation armée entre les Français et le marabout et résistant El Hadji Oumar Tall. D'ailleurs, des témoignages font état du passage du saint homme à Bakel. C'est au cours de cette période que Faidherbe entama le projet de reconstruction du fort de cette ville pour contrer le soulèvement du marabout Tall (A. Bathily, 1985). On peut considérer cette période comme celle de la phase de sédentarisation de la « communauté coloniale » à Bakel. En ce sens, la demande politico-religieuse d'un cimetière devient une évidence. Que

⁷ Le *Bulletin de la Province de l'Afrique du Nord et de l'Ouest* (PANO) nous informe que les missionnaires spiritains quittèrent Bakel en 1854 pour des raisons pastorales, mais aussi sanitaires. Les pères Simonet et Durant étaient évacués au mois d'août, et le dernier, le P Duret quitta la mission en septembre de la même année. On peut naturellement se demander si les prêtres avaient influencé avant leur départ la création du cimetière. cf. Archives du SPEM, *Bulletin du PANO*, n° 108.

découvre-t-on alors à l'intérieur de ce Cimetière et qui aurait un sens du point de vue de l'histoire et de la mémoire coloniales ?

2.2 *Le cimetière colonial français : un espace physique et social*

Le cimetière n'est pas seulement un espace physique, il est aussi social. En effet, pour le cas d'espèce, la disposition des sépultures prête à plusieurs interprétations. Elle renseigne surtout sur la nature et la structuration de la société coloniale à Bakel et de manière générale dans le Haut-Sénégal. En observant de près les tombes, on remarque que leur séparation et leur structuration obéissent à une logique plus ou moins « ségrégationniste ». Elle rappelle que la mort en situation coloniale conduit à la reproduction d'une discrimination sociale (et même hiérarchique) et par extension à une forme de complexification de la société coloniale. Cette discrimination se manifeste sur la taille des tombes, leurs formes, leurs positions géographiques et tout l'arsenal matériel qui entoure certaines. On y voit des acteurs sociaux enterrés avec toute la « bienveillance » et le « respect » qui accompagnent un mort et d'autres sous le seuil de « l'anonymat ». D'ailleurs, le soupçon de fosses communes et de tombes non identifiables peut être admis au vu des observations minutieuses effectuées sur le terrain.

Aussi, le travail de terrain a permis de conforter l'idée d'une double vision de l'histoire et de la mémoire coloniales. Celle qui rappelle son côté « humaniste » et celle qui rappelle son côté « violent ». Deux personnages enterrés dans le Cimetière colonial de Bakel rappellent deux visages de la colonisation : celui des relations apaisées tissées entre l'administration coloniale et les populations de Bakel et celui des relations compliquées entre l'administration et les administrés. Il s'agit de Léon J. Joris, plus enclin à un « humanisme symbolique », et de Le Franc apparu dans les années 1880 et qui porte l'image d'un pouvoir colonial « impitoyable ». Sur sa pierre tombale, on peut lire que Le Franc est né à Paris le 9 juin 1854 et mort à l'âge de 33 ans le 12 février 1887 à Bakel. Il fut commandant de sa garnison au moment du soulèvement du marabout Mamadou Lamine Dramé, en 1885-1886. D'ailleurs, « il aurait été le bourreau » de ce dernier, en le chassant de Bakel lorsque celui-ci aurait tenté de s'emparer du Fort⁸. Le Franc incarne l'image d'un pouvoir colonial violent et répressif. Il n'est pas étonnant que la mémoire collective garde une « mauvaise image de lui ». Certains témoignages font état du refus de

⁸ Sur le conflit entre Mamadou Lamine Dramé et les conquérants français, voir entre autres auteurs : D. Nyambarza, 1969, « Le marabout El Hadji Mamadou Lamine d'après les archives françaises », *Cahiers d'études africaines*, n° 33, p. 1-15 ; A. Bathily, 1970, « Mamadou Lamine Dramé et la résistance anti-impérialiste dans le Haut-Sénégal (1885-1887) », *Notes Africaines*, Dakar, IFAN, p.20-32. Y. Sy, 2006, « La bataille de Bakel », www.soninkara.com; - 2013 « Mouhamadou Lamine Dramé : entre jihad et résistance anticoloniale », Paris, L'Harmattan, 210 p.

la population « qu'il soit enterré » à Bakel⁹. « Il aurait été d'ailleurs enterré au milieu de la nuit » pour le « sauver de la vindicte populaire ». Tant son enterrement à Bakel aurait fait couler beaucoup de salive. En bref, Joris et Le Franc incarnent deux visages contrastés de l'histoire et de la mémoire coloniales.

Dans le même ordre d'idées, le travail de terrain a permis de situer l'ampleur des massacres de masses et des pertes humaines du côté des Français notamment durant la bataille de Bakel de 1886 opposant les Français et le marabout Mamadou L. Dramé. L'observation de la stèle a permis de voir les pertes humaines du côté des Français durant l'affrontement de cette année. On dénombre 16 soldats dont la majorité est issue de la partie européenne de l'infanterie marine, un sous-lieutenant évoluant parmi les tirailleurs sénégalais, un caporal. Le travail a permis de relever beaucoup d'indices qui poussent à soupçonner l'existence de fosses communes. Ce qui permet de nous interroger sur les conditions et les circonstances de décès des personnes enterrées. L'hypothèse de la récurrence des épidémies ou des massacres collectifs serait bien plausible si la réalité de ces fosses communes est confirmée par un futur travail archéologique¹⁰.

Figure 5 : Photo des tombes de Le Franc et de Joris



Source : Saliou Dit Baba Diallo IFAN Ch.A. Diop, 2025

⁹ Entretien avec Abdoulaye Diallo, professeur d'histoire et géographie (25/08/2025, Bakel); Entretien avec Joseph Niassy, patriarche de la communauté catholique (19/08/2025, Bakel) ; Entretien avec Boubou Ndiaye, , notable (19/05/2025, Bakel) ; Entretien avec Adama Traoré, conservateur au musée de Bakel (20/08/2025, Bakel) ; Entretien avec Idrissa Diarra, enseignant à la retraite et acteur culturel (20/08/2025, Bakel).

¹⁰ Les morts collectives auxquelles les sources orales font allusion à Bakel sont celles que se sont déroulées avec le « Cimetière des 100 circoncis ». Selon la légende, seraient enterrés des jeunes garçons circoncis qui après avoir bravé l'interdit de manger les fruits d'un tamarinier se sont retrouvés tous morts. Plongeant ainsi leurs familles dans un deuil inouï. Cet épisode est resté gravé dans la mémoire collective. Cependant aucun élément factuel ne confirme la véracité historique de cette légende dorée.

Sur la stèle commémorative, on remarque que l'année 1900 clôt la liste des personnes enterrées dans le cimetière au cours de la période coloniale. Il s'agit d'un administrateur civil. Après 1900, c'est le vide. Comment interpréter ce vide ? Le dépouillement des dossiers d'archives (sous-série 2G) a permis de comprendre que la période 1900-1960 correspond en réalité au déclin économique et politique de Bakel¹¹. Comme principales raisons, nous avons le ralentissement de l'activité commerciale, le dépérissement du quartier Guidimpalé, la fermeture des boutiques, le départ de l'administration (A. Seck, 1965). C'est ce qui justifie le désintérêt prononcé envers le cimetière. Il devient un simple lieu d'enfouissement laissé à lui-même tout comme le quartier Guidimpalé et même toute l'escale de Bakel.

C'est après les indépendances des années 1960 que s'annonce une forme de récupération religieuse et mémorielle du cimetière par la communauté chrétienne de cette ville ainsi que sa revalorisation patrimoniale par le biais des autorités militaires françaises et sénégalaises et aussi par le mouvement associatif local. Ces projets de revalorisation patrimoniale, de remémoration et de christianisation vont être les sujets de débats durant la période postcoloniale à Bakel. Ce qui fera l'objet de la troisième et dernière partie de cette étude.

3. Le cimetière colonial français dans la post-colonie : entre champ mémoriel clivé et espace discriminant

Cette partie étudie le rapport des populations locales au cimetière, l'œuvre patrimoniale et mémorielle entreprise par la France et l'utilisation de cet espace par la communauté catholique.

3.1. Cimetière-musée, aire de jeu, pâturage, dépotoir d'ordures ou l'histoire d'une indifférence

D'après les personnes qui ont vécu pendant les décennies 1960 et 1970 leur enfance à Bakel, plus précisément à Guidimpalé, ce cimetière était quasi abandonné¹². Il constituait alors le prolongement de l'aire de loisirs des enfants. En fait, sa contiguïté avec un terrain de football — emplacement de l'actuelle grande mosquée de Guidimpalé - favorisait sa fréquentation par les enfants qui y entraient librement, soit pour continuer leur jeu, soit pour cueillir la noix de doum. Le palmier doum y abondait. On y trouve encore des troncs au sud-ouest du cimetière. Des informateurs¹³ signalent la présence, durant les premières décennies après l'indépendance, d'épaves de voitures dans le cimetière et ses environs

¹¹ Archives Nationales du Sénégal. Serie G. Sous-série 2 G : Rapports Mensuels, trimestriels et/ou annuels, (1900-1960).

¹² Entretien groupé avec les membres de l'ARVAC, 24/08/2025, Musée de l'AREVAC ; Entretien avec Issiakha Diarra, le 26/8/2025, Bakel.

¹³ Entretien groupé avec les membres de l'ARVAC, 24/08/2025, Musée de l'AREVAC ; Entretien avec Issiakha Diarra, le 26/8/2025, Bakel.

immédiats¹⁴. Certains précisent qu'il s'agissait de véhicules militaires. Alors, le cimetière se donne à lire comme le signe dans le présent d'un passé colonial ambigu. Non seulement des figures majeures de la domination coloniale du Gadiaga y reposent¹⁵, mais aussi les instruments de cette domination y étaient conservés (voitures militaires par exemple). La perception du cimetière comme un héritage d'un passé peu glorieux peut avoir des impacts sur les rapports entre les populations autochtones de Bakel et ce lieu.

Selon des témoignages, en plus d'être un espace de jeu pour les enfants, contrairement aux trois cimetières musulmans entretenus par les populations, celui que nous étudions servait momentanément de décharge d'ordures¹⁶. Nous avons constaté que peu de tombes sont attenantes à une croix en fer plantée verticalement et que beaucoup de plaques métalliques ont disparu avec les épitaphes. Les personnes âgées que nous avons interrogées évoquent le vol de ces matériels en fer revendus à des ferrailleurs. En plus, les barbelés jadis installés au-dessus des murs de clôture étaient détournés à d'autres fins comme la délimitation de périmètres agricoles. Ces actes qui se déroulaient à la vue des populations qui n'entreprirent pas d'action pour les empêcher renseignent sur l'indifférence de celles-ci vis-à-vis de ce lieu.

Comme l'informe la figure numéro 3, le cimetière est aussi un lieu où paissent des moutons. Nous y avons croisé à plusieurs reprises des enfants qui y introduisent des chèvres ou des ânes pour brouter.

En outre, les récits collectés mettent en évidence deux faits permanents et très intéressants. Pour l'habitant de Bakel, ce cimetière reste le champ de l'autre. Aucun autochtone n'y est enterré. Après les indépendances, ce lieu serait utilisé pour enterrer le prisonnier dont l'identité est méconnue, les corps non identifiables des noyés du fleuve, l'étranger sur qui on n'a pas d'informations. Nous ne savons rien sur le déroulement de ces enterrements. On comprend facilement pourquoi ce cimetière ne suscite pas d'intérêt. Les morts qui y sont enterrés ne faisant pas l'objet de compassion.

3.2 La France et la réhabilitation du cimetière : construire une mémoire sélective

Les traces de murs parallèles enfouis, la réfection des tombes constituent des indices complémentaires de l'existence éventuelle de fosses communes. Celles-ci abriteraient la dépouille de tirailleurs et autres composants de la société coloniale de Bakel, sur qui les traces visibles dans le cimetière ne renseignent pas. Sur chacun des endroits susceptibles

¹⁴ Entretien groupe groupé avec les membres de l'ARVAC, 24/08/2025, Musée de l'AREVAC ; Entretien avec Issiakha Diarra, le 26/8/2025, Bakel.

¹⁵ Ce cimetière est le champ de repos de colonisateurs qui ont conquis, soumis et administré le territoire du Gadiaga. Léon Joris et nombre de soldats qui y enterrés rappellent le souvenir de la domination, des luttes armées entre les troupes coloniales et une partie de la population, notamment celle qui avait soutenu le soulèvement du marabout Mamadou Lamine Dramé en 1885-1886.

¹⁶ Entretien groupe groupé avec les membres de l'ARVAC, 24/08/2025, Musée de l'AREVAC.

d'abriter une fosse commune se trouve une tombe isolée des autres et anonyme. Est-ce le résultat d'un travail d'invisibilisation et d'anonymisation réalisé après l'indépendance ? Tout porte à croire que durant la réhabilitation, il y a eu un effort de sélection et de filtrage pour définir la mémoire à conserver et à honorer.

Au début des années 1990 émerge une dynamique qui balise un champ mémoriel aux contours assez flous. Il s'agit de l'organisation à partir de 1993 d'une cérémonie commémorative le 1er novembre de chaque année¹⁷. Les premières éditions seraient organisées par l'armée française. Plus tard, après la réhabilitation du cimetière par l'ambassade de la France au Sénégal, l'organisation est confiée à l'armée sénégalaise qui d'ailleurs se charge de l'entretien du lieu à l'approche de l'événement.

Elle-même sélective, la commémoration organisée par les autorités sénégalaises est plus routinière que productrice de sens. Les acteurs présents sont le préfet de Bakel qui la préside, le commandant de la place d'armes, le commandant de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale, les différents chefs de service, le maire et la communauté catholique. La population autochtone de Bakel n'est pas présente. Après une cérémonie civile, la communauté catholique, dirigée par le curé, dit une prière mortuaire et asperge les tombes d'eau bénie. Plus tard, un déjeuner est servi à l'église Saint Abraham de Bakel.

Les autorités interrogées semblent ignorer le sens de cette célébration¹⁸. De hautes autorités de la ville y entrevoient une reproduction des liens coloniaux entre la France et le Sénégal¹⁹. Il s'agirait « de rendre hommage aux colons enterrés là-bas ». Bref, du côté des élites, la célébration du 1er novembre semble relever d'une routine administrative et non d'un réel devoir de mémoire. Les populations interrogées sont, au meilleur des cas, de curieuses spectatrices observant la cérémonie au loin.

3.3. La communauté catholique honore les inéligibles à l'ancestralisation

En observant les tombes, on peut se rendre compte qu'elles ont presque toutes une croix sur la dalle. Si l'on considère le crucifix comme un marqueur de christianité, on ne pourrait pas nier l'idée d'une christianisation du cimetière antérieure à la récente fondation de l'actuelle communauté catholique. Cela aurait même facilité la récupération, voire la réappropriation par les catholiques qui, seuls avec les militaires, en gardent les

¹⁷ Dans le calendrier liturgique catholique, le 1^{er} novembre est la Toussaint qui célèbre les saints. Le lendemain coïncide avec la journée de la commémoration des morts. Ce dernier jour n'étant pas férié, au Sénégal, les catholiques profitent de la Toussaint pour aller dans les cimetières, prier pour les morts, entretenir les tombes, etc. Dans explique le choix de cette date pour instituer une cérémonie commémorative annuelle en mémoire des colons morts à Bakel.

¹⁸ Entretien avec M. Pouye, adjoint au préfet de Bakel, 23/08/2025, Bakel ; Entretien avec M. Doudou Diop, premier adjoint au maire, Bakel, 23/08/2025 ; Entretien avec Capitaine Diop, 19/08/2025, Bakel

¹⁹ Entretien avec M. Pouye, adjoint au préfet de Bakel, 23/08/2025, Bakel.

clés. En 1993, s'installe à Bakel la famille Niassy originaire de Thionck Essyl en Basse-Casamance. À notre connaissance, elle est la seule famille catholique à s'y fixer durablement. Cela contribue à impulser une nouvelle dynamique qui revitalise le cimetière. Sa récupération par la communauté catholique devient effective, ajoutant une complexité à sa primo identité coloniale.

On peut remarquer que depuis l'installation de la famille Niassy quelques catholiques sont enterrés dans ce cimetière. Il faut préciser que cette communauté religieuse est largement minoritaire et constituée, hormis les Niassy, de travailleurs affectés ou temporairement installés dans la ville. L'une de ses spécificités est de regrouper des migrants.

Habituellement, lorsqu'un adulte catholique décède dans ce contexte de migration, sa famille exige le retour du corps à son terroir d'origine²⁰. Nous remarquons aussi que pour les catholiques de nationalité sénégalaise, seuls des enfants sont enterrés dans ce cimetière. Nous sommes parvenus à avoir des renseignements sur plusieurs parents qui y ont enterré leurs enfants. Certains de ces sépulcres sont nettement identifiables par la taille, la situation excentrée et les épitaphes. D'autres, non entretenus, se fondent dans le décor, même si des témoins indiquent leur probable emplacement.

Un seul adulte (supposé) chrétien est enterré dans ce cimetière par la communauté catholique. Il s'agit d'un Ghanéen décédé à Kidira en 2023²¹. Les populations de cette localité s'étant opposées à son inhumation chez elles, il fut finalement enterré à Bakel, sans messe ni absoute, car le prêtre était en voyage. Il est intéressant d'ailleurs de signaler que le patriarche de la communauté catholique, Joseph Niassy, affirme avoir trouvé des restes humains en creusant une fosse pour cet étranger. Il était obligé d'excaver un peu plus vers la droite. C'est ce qui expliquerait la largeur de cette tombe qui dépasse toutes les autres. Cet endroit était déjà signalé par un autre informateur²² comme abritant une fosse commune.

Si l'on observe méticuleusement le profil des chrétiens enterrés dans ce cimetière, on se rend compte que la communauté catholique, nonobstant son implication dans la cérémonie commémorative, utilise ce lieu comme un exutoire. Elle y offre un minimum de dignité aux êtres inéligibles à l'ancestralisation ou aux victimes d'une précarité sociale²³.

²⁰ Entretien avec Joseph Nyassy, 19/08/2025, Bakel ; Entretien avec Abbé Marcel Keïta, 19/08/2025, en distanciel.

²¹ Entretien avec Joseph Nyassy, 19/08/2025, Bakel ; Entretien avec Abbé Marcel Keïta, 19/08/2025, en distanciel.

²² Abdoulaye Diallo, lors d'une prospection au cimetière, 23/08/2025.

²³ L'ancestralisation peut être perçue comme le processus par lequel une communauté établit un lien qui érige ses défunt en figures ancestrales influentes pour le présent. En examinant l'utilisation de ce cimetière par les

Conclusion

Les données recueillies lors de la mission de Bakel mettent à nu un environnement à la fois sémiologique et sémantique discriminant. Ses traces sont repérables tant dans la sélectivité qui fonde la création du cimetière et ponctue son histoire que dans la typologie des tombes et même dans les mémoires construites au gré des subjectivités socialement constituées. Les épitaphes témoignent de l'ambigüité du pouvoir colonial que met en exergue les figures assez contrastées de Joris et de Le Franc. Elles renseignent aussi sur le traitement révérencieux de la dépouille des élites de la colonie contrairement à celle des auxiliaires, des petits colons, des traitants africains, des soldats du rang, des tirailleurs... Des traces confuses permettent de s'interroger sur ces derniers groupes, alors que les indices de fosses communes se multiplient nécessitant des investigations approfondies qui combinerait une approche archéologique, un décryptage de sources d'archives et une démarche inspirée de l'anthropologie post-mortem.

L'histoire du cimetière colonial de Bakel est consubstantielle à celle de la ville elle-même. La contemporanéité entre le premier enterrement, la création du quartier Guidimpalé, les luttes contre El Hadj Oumar Tall, ainsi que la coïncidence entre le déclin de la ville et le dernier enterrement de l'époque coloniale permettent de lire une évolution imbriquée. Après l'indépendance, le cimetière porte le sceau de la transfiguration et des changements de finalités d'usage des lieux, dévoile des enjeux patrimoniaux, des logiques mémorielles. Bref, le cimetière colonial de Bakel constitue un excellent analyseur pour tout historien qui entend renouveler les objets de recherches, les questionnements sur l'histoire de la ville, des cultures (im) matérielles de la (post) colonie.

Sources orales

NOM et Prénom	Date et lieu de l'entretien	Statut social/fonction
Association pour la revalorisation de la culture de Bakel (entretien groupé)	24 août 2025 à Bakel	Mouvement associatif constitué de dignitaires de Bakel.
BA Amadou Demba	27 août 2025 à Bakel	Notable résident au quartier Guidimpalé
BAH Aichata	26 août 2025 à Bakel	Ménagère, résidente à côté du cimetière durant des décennies.
BARRY Alassane	27 août 2025 à Bakel	Notable résident au quartier

catholiques, on se rend compte que la dépouille de tous les adultes qui peuvent jouer le rôle d'ancêtre dans leur communauté est envoyée dans leur terroir d'origine, à la demande de leurs parents. Toutefois, les enfants et les étrangers qui soit ne peuvent pas jouer rôle, soit n'ont pas de parents pour réclamer leur corps sont enterrés dans ce cimetière.

DIALLO Abdoulaye	25 août 2025 à Bakel	Guidimpalé Professeur d'Histoire et Géographie ; responsable du bureau du patrimoine de la ville de Bakel
DIARRA Idrissa	20 août 2025 à Bakel	Notable, enseignant à retraite et acteur culturel
DIARRA Issyakha	26 août 2025 à Bakel	Notable et enseignant à la retraite
DIOP Doudou	24 août 2025 à Bakel	Premier adjoint au Maire de la Ville de Bakel
DIOP Pape Bilal	19 août 2025 à Bakel	Commandant de la place d'armes du Camp Sada Ciré Timéra de Bakel
KA Demba	25 août 2025 à Bakel	Président de l'Association pour la revalorisation de la culture de Bakel
GOUDIOM Hamidou	23 août 2025 à Bakel	Directeur adjoint de la Radio communautaire Jiida FM.
KEÏTA Marcel	19 août 2025 en ligne	Curé de la Paroisse Saint Abraham de Bakel.
NDIAYE Boubou	19 août 2025 à Bakel	Notable et descendant des fondateurs de Bakel
NDIAYE El Hadji	21 août 2025 à Bakel	Notable et descendant des fondateurs de Bakel
NDIAYE Moustapha B.	26 août 2025 à Bakel	Notable du quartier Guidimpalé de Bakel
NIASSY Joseph	19 août 2025 à Bakel	Patriarche de la communauté catholique, résident de Bakel depuis 1993
POUYE Ngor	23 août 2025 à Bakel	Adjoint au Préfet de Bakel
SOW Ramata	26 août 2025 à Bakel	Résidente au quartier Guidimpalé de Bakel à côté du Cimetière
TANDIAN Abdoul K.	21 août 2025 à Bakel	Notable et historien spécialiste de Bakel
TRAORE Adama	20 août 2025 à Bakel	Notable, ancien chauffeur à la préfecture de Bakel et conservateur au Musée de Bakel.

Cartographie

Cartes réalisées par Nicolas Serge Elisé Sagna (IFAN-Ch. A. Diop)

Archives Nationales du Sénégal :

A.N.S, 2G6-33 : Rapports mensuels d'ensemble, 1906.

A.N.S, 2G18-25 : Rapports mensuels d'ensemble, 1918.

A.N.S, 2G20-22 : Rapports trimestriels d'ensemble ; janvier, avril et juin 1920.

A.N.S, 2G26-49 : Rapports politiques mensuels (télégrammes), 1926.

A.N.S, 2G30 -70 : Rapport économique annuel de l'Administrateur Commandant de Cercle de Bakel à Monsieur le Gouverneur du Sénégal, n° 167 (situation économique), novembre 1930.

A.N.S, 2G31-66 : Rapports politiques mensuels (situation économique), 1931.

A.N.S, 2G32-67 : Rapport politique annuel (la société de prévoyance), 1932.

A.N.S, 2G33 - 67 : Rapport politique annuel (affaires économiques), 1933.

A.N.S, 2G34-66 : Rapport politique annuel, 1934.

A.N.S, 2G35-81 : Rapport politique annuel (situation économique), 1935.

A.N.S, 2G36-81 : Rapport politique annuel (considérations générales du cercle de Bakel), 1936.

A.N.S, 2G38-78 : Rapport politique annuel, 32 p. (politique générale), 1938.

A.N.S, 2G44-95 : Rapports mensuels d'ensemble, Subdivision de Bakel (Cercle de Matam), 1944.

A.N.S, 2G43-69 : Rapports mensuels d'ensemble, Subdivision de Bakel (Cercle de Matam), 1943.

Webographie :

SY Yaya, 2006, « La bataille de Bakel », www.soninkara.com, consulté le 10 octobre 2025.

Références bibliographiques

BATHILY Abdoulaye, 1970, « Mamadou Lamine Dramé et la résistance anti-impérialiste dans le Haut-Sénégal (1885-1887) », Notes Africaines, Dakar, IFAN, p.20-32.

BATHILY Abdoulaye, 1989, Les portes de l'or : le Royaume de Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers (VIIe — XVIe siècles), Paris, L'Harmattan.

CHASTENET Monique, 1987, « De la traite à la conquête coloniale dans le Haut-Sénégal : l'État soninké du Gajaaga de 1818 à 1850 », Cahiers du CRA, n° 5, p. 87-108.

DIALLO Saliou Dit Baba, 2021, Wolofs et soninké en pays soninké, Paris, L'Harmattan.

NYAMBARZA Daniel, 1969, « Le marabout El Hadji Mamadou Lamine d'après les archives françaises », Cahiers d'études africaines, n° 33, p. 1-15.

SECK Assane, 1965, « Les escales du fleuve Sénégal », Revue de géographie de l'Afrique occidentale, Dakar, n° 1-2, p. 80-86.

SY Yaya, 2013, Mouhamadou Lamine Dramé : entre jihad et résistance anticoloniale, Paris, L'Harmattan.

TANDIAN Abdou Khadre, 1972, « Bakel et la pénétration française au Soudan (1866-1896) » mémoire de maîtrise, Université de Dakar.

ZION Henri L., 1968, Le poste de Bakel. L'époque du gouverneur Faidherbe 1855-1865, Dakar, Mémoire de Maitrise, Université de Dakar.